

# INTERPELLATION

**Auteur** Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA, German Eyer, AdG/LA, et Gilbert Truffer (suppl.), AdG/LA  
**Objet** Ruines de béton et d'acier dans les Alpes valaisannes  
**Date** 15.12.2016  
**Numéro** 5.0254

---

Dans les destinations valaisannes, les remontées mécaniques constituent le moteur des stations touristiques.

Près d'un tiers des domaines skiables se trouvent dans une impasse financière et luttent pour leur survie. D'où la recherche de moyens et de solutions visant à renforcer les remontées mécaniques. Au Grand Conseil, la loi sur les remontées mécaniques est en cours d'élaboration. Il est prévu d'allouer des fonds aux sociétés de remontées mécaniques, sans que leurs exploitants n'aient à envisager de nouveaux modèles de financement. Des fonds qui n'assurent pas la survie mais prolongent l'agonie.

En outre, cet argent est uniquement destiné aux grandes installations dont le chiffre d'affaires est supérieur à CHF 2 millions par an, les petites sociétés de remontées mécaniques restant les mains vides. Or, ce sont précisément elles qui sont les plus menacées de faillite dans les années à venir.

Au cours de la prochaine décennie, plusieurs stations du Valais vont devoir mettre la clé sous le paillason. Dans ce cas, la loi fédérale sur les installations à câbles établit clairement que les installations doivent être démantelées aux frais des propriétaires.

Si dans le passé, le démontage du domaine skiable d'Ernegalen a été rapidement mené à bien, la question se pose de savoir aujourd'hui qui est appelé à supporter les frais de démontage des installations dans le domaine du Super-Saint-Bernard, où les installations fantômes n'ont pas disparu du paysage alpin.

Il en sera de même partout où les entreprises de remontées mécaniques partiront en faillite. Les petites communes de montagne sont doublement perdantes dans le cadre du soutien aux remontées mécaniques actuellement en discussion: leurs installations ne bénéficient d'aucune aide et, si celles-ci sont contraintes de fermer, le démontage risque encore de retomber entièrement sur leurs épaules.

Dans un canton touristique, les ruines industrielles à l'abandon des années durant constituent une mauvaise carte de visite.

Le Valais doit trouver des solutions à cette problématique. Nous ne voulons pas de ruines industrielles dans les Alpes valaisannes.

## Conclusion

- Le Conseil d'Etat est-il disposé à s'occuper de cette problématique?
- Le Conseil d'Etat soutient-il la création d'un fonds de soutien?
- Le Conseil d'Etat privilégie-t-il d'autres solutions pour soutenir le démontage éventuel d'installations de remontées mécaniques dans les Alpes?